

Histoire des sociétés médiévales

M. Georges DUBY, membre de l'Institut
(Académie Française et Académie des Inscriptions et Belles-Lettres),
professeur

Cours

Poursuivant ses recherches sur l'histoire des femmes aux XI^e et XII^e siècles dans la France du Nord, le professeur s'est efforcé de délimiter la place qu'elles occupaient dans la mémoire généalogique. Il a commencé de livrer dans le cours de cette année les résultats de son enquête, partant d'un ouvrage d'un intérêt exceptionnel, le livre « Des actes et des manières de vivre des princes normands », composé par Dudon de Saint Quentin entre 1015 et 1026 sur la commande du duc de Normandie. Cet écrit fut repris et prolongé par le moine Guillaume de Jumièges, au temps de Guillaume Le Conquérant, puis traduit en roman et farci d'enjolivures à la cour de Henri II Plantagenêt par Wace d'abord, enfin, vers 1175, par Benoit de Sainte Maure. Ces continuations et adaptations ont l'avantage de montrer les états successifs d'un souvenir et l'évolution de l'image que l'on se faisait dans une maison princière des ancêtres de sexe féminin. Cette histoire est au départ une histoire d'homme, plus précisément d'hommes de guerre ; les femmes n'y apparaissent qu'à l'arrière-plan, victimes de violences ou bien objets d'échange entre lignages. Toutefois, après le milieu du XII^e siècle, les progrès de la courtoisie incitèrent les écrivains de cour à jeter plus de lumière sur les personnages féminins.

Dans tous ces récits cependant, ces personnages tiennent un rôle capital : la dynastie se prolonge par les femmes. C'est le devoir des princes de procréer, donc d'épouser. D'où l'importance accordée à leur mariage. Les premiers chefs des normands eurent des épouses légitimes et qui sont célébrées pour avoir aidé à l'insertion progressive du peuple scandinave dans la communauté culturelle franque. Mais aucune ne fut féconde. Par bonheur, ces princes étaient polygames, ils usaient abondamment d'autres femmes. Tous leurs garçons et successeurs naquirent de ces compagnes adventices. Dudon, quelque peu gêné, désigne les mères des comtes successifs comme des « conjointes », sans plus. Mais après lui, en un temps où l'Eglise était plus rigoureuse à l'égard de la morale conjugale, Guillaume de Jumièges imagine à

leur propos un mariage « à la danoise », distinct du concubinage, et que, dès le temps de Richard I^{er}, on se souciait de régulariser après la naissance d'un héritier par le recours aux rites du christianisme. Quant aux romanciers du XII^e siècle, ils parlent tout simplement de « fine amour ». Ce que Guillaume de Jumièges, puis Wace, puis Benoît ont écrit de la mère de Guillaume, dit le Bâtard, avant d'être surnommé le Conquérant, éclaire les changements qui affectèrent à la fois les coutumes matrimoniales et ces rapports nouveaux qui au cours du XII^e siècle vinrent s'établir entre l'homme et la femme en marge de la conjugalité : ce que nous appelons l'amour courtois.

G.D.

SÉMINAIRE

Dans le séminaire, le professeur est intervenu pour commenter le corpus des lettres de direction adressées aux XI^e et XII^e siècles en France par des prélats à des princesses, ceci afin de mieux circonscrire la place faite à la femme dans la spiritualité de ce temps.

Furent en outre discutées les communications de :

- Martin AURELL : « Recherches sur les Cisterciennes en Provence, XII^e-XIII^e siècles » ;
- Marie Louis OLLIER (université de Montréal) : « Le péché selon Yseut dans le *Tristan* de Beroul » ;
- André VAUCHER (université de Paris IV) : « Commentaires du préambule de la *Vita* de Marie d'Oignies » ;
- Michel LAUWERS : « L'hagiographie féminine au diocèse de Liège » ;
- Anita GUERREAU-JALABERT (CNRS) : « Recherches sur le vocabulaire latin de la parenté » ;
- Sylvain GUGENHEIM : « La femme dans la vie et l'œuvre d'Hildegarde de Bingen » ;
- Andrée COURTEMANCHE (université de Montréal) : « Les femmes dans les archives judiciaires de Manosque, fin XIII^e-début XIV^e siècles ».

PUBLICATIONS

- *Mâle Moyen Age, de l'amour et autres essais*, Paris, Flammarion, 270 p.

CONFÉRENCES

Le professeur a donné des conférences à l'université d'Héliopolis, au Centre Français d'archéologie orientale du Caire et aux Amitiés Françaises de Mons.